



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Melun, le 07/09/2021

Communiqué de presse

**Sujet du communiqué**

Levée du contrôle du pass sanitaire à l'entrée des grands centres commerciaux

Au cours du mois d'août, une hausse significative et continue du taux d'incidence de l'épidémie de COVID-19 dans le département de Seine-et-Marne avait conduit le Préfet, conformément au décret du 8 août, à étendre le contrôle du pass sanitaire aux grands centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, afin de contenir ce rebond épidémiologique. Cette décision s'appliquait à huit établissements depuis le 23 août.

**La baisse du taux d'incidence, en décroissance continue depuis plus de 7 jours, permet une levée de cette exigence à compter du mercredi 8 septembre.**

**Cabinet du Préfet  
Bureau de la communication interministérielle**

12, rue des Saints-Pères  
77000 Melun  
[www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)

@Prefet77

